

1. Bref descriptif de l'organisation

Type d'organisation :	Collectivité publique	
Taille de l'organisation :	Nombre de collaborateurs :	289 (2008)
	Nombre de site :	1
Domaine d'activité :	Commune	
Site internet de l'organisation :	www.nyon.ch	

2. Objectifs

Situation de départ

Pour la législature en cours, la commune de Nyon a défini ses priorités non seulement en termes de projets, mais aussi de valeurs : développement durable, communication et participation, maîtrise de la dette, employeur exemplaire. En 2006, elle a mis en place une démarche participative intitulée « COMPANYON ». Cette démarche visait à rapprocher les habitants de la commune des autorités et à connaître leurs attentes en ce qui concerne la qualité de vie en ville. On ressentait en effet un éloignement entre la population et les autorités.

Afin de réaliser ce projet de manière optimale et de garantir le respect des « règles du jeu » initialement établies, des mandataires bénéficiant d'expérience dans la gestion de processus participatif ont été contactés. En juillet 2009, un poste de délégué à l'énergie et à l'environnement a été créé. La mise en place des résultats du projet COMPANYON est au cœur de sa mission.

Objectifs visés

- Accroître l'identification des habitants à leur ville ;
- Rapprocher les habitants des autorités politiques et administratives en incitant la population à s'impliquer davantage dans la vie de la commune, et en permettant aux autorités d'améliorer la qualité de vie des habitants en répondant à leurs besoins ;
- Renforcer les liens entre habitants de tous les âges et de toutes les origines.

3. Résultats

L'ensemble de la population de Nyon bénéficie de la réalisation des différents projets issus de la démarche COMPANYON.

La démarche COMPANYON a permis de mettre en évidence certaines priorités. Dans cette optique, trente projets ont été élaborés, donnant à la Municipalité une ligne de réalisation claire pour répondre aux préoccupations des habitants.

D'autre part, une nouvelle méthode de travail a pu être expérimentée par les autorités et l'administration, ce qui peut faciliter la participation lors de grands projets sectoriels.

L'implication des services communaux et leur travail de finalisation des projets a induit un rapprochement avec la population ainsi qu'une collaboration renforcée. Finalement, un groupe consultatif permanent a été créé qui permet de maintenir le dialogue avec des représentants de la société civile.

La démarche participative est terminée, mais la phase de mise en œuvre des projets se poursuivra encore plusieurs années car certains sont complexes et coûteux. La communication auprès des participants et de la population continuera d'être assurée régulièrement. De plus, le groupe consultatif permanent (Groupe VAN) permet de poursuivre la valorisation des atouts de la ville dans divers domaines.

Le bilan de la mise en œuvre sera réalisé en 2011.

La démarche COMPANYON peut être reproduite, cependant cela n'est pas envisagé pour l'instant. Toutefois, le principe de la participation et du dialogue est progressivement intégré lors de la réalisation de grands projets (réaménagement des rives du lac, construction d'un immeuble à usage collectif, rénovation d'une rue, de salles de spectacles).

4. Visuels



COMPANION
ENSEMBLE CONSTRUISONS
NOTRE VILLE!

